

# FÉTERNES infos

BULLETIN MUNICIPAL N°23 | MAI 2021 > JUIN 2022



# Sommaire

Mot du maire ..... p. 3

**Hommage à l'Abbé Burnet** ..... p. 4

## MAIRIE

Finances .....	p. 5
Ressources humaines.....	p. 8
Environnement .....	p. 9
Cérémonies .....	p. 10
Qualité de vie .....	p. 12
Voirie et travaux.....	p. 14
Entretien des chemins .....	p. 15
Patrimoine.....	p. 16
Mtériel .....	p. 17
Bâtiments .....	p. 18
Réseaux .....	p. 20
Eau.....	p. 21
Urbanisme.....	p. 21
École et jeunesse .....	p. 22
Social.....	p. 24
Cimetière.....	p. 25
Pont de Bioge .....	p. 25
Le Plan Pluriannuel .....	p. 26
d'investissement	

## DOSSIER SPÉCIAL

Gestion des forêts .....	p. 27
Gestion des eaux pluviales.....	p. 30
Sécurité routière .....	p. 32
Salle des fêtes.....	p. 34

**ASSOCIATIONS** ..... p. 35

**INFOS DIVERSES** ..... p. 40

Horaires mairie
Agence postale
Déchetterie
Bibliothèque

## INFOS

Responsable publication : Maxime Julliard  
Crédits photos : les élus  
Création et impression :  
FILLION imprimerie - Allinges  
Nombre d'exemplaires : 800 ex

## Hommage à François BÉCHET



Nous avons appris avec tristesse la disparition de François Béchet. Élu pour la première fois au conseil municipal le 14 mars 1971, il est alors du haut de ses 24 ans le benjamin de l'équipe emmenée par Joseph Dessaix. Il intègre les commissions travaux et eau potable. Il est élu en 1977, 1983 et 1989 avec les équipes de Denis Chappuis. Lors du mandat de 1989 il voit son engagement et son travail récompenser en devenant 1<sup>er</sup> adjoint.

Il démissionnera avant la fin du mandat et se présentera en 1995 avec succès sur la liste conduite par Jean Philippe Bened. Il retrouve dans la foulée le poste de 1<sup>er</sup> adjoint quitté récemment.

En 2001, il décide de ne pas se représenter fermant ainsi la parenthèse d'un engagement public de 30 ans. Investit dans de nombreuses associations du village, il en aura été une figure marquante.



# Le mot du Maire



Chers amis,

Bien que les moyens de communication se soient multipliés ces dernières années, le format du bulletin municipal a su conserver toute son importance tant il permet dans ce monde où l'instantanéité et l'immédiateté sont reines, de prendre le temps de revenir sur les réalisations et développer les réflexions qui accompagnent les projets municipaux.

Depuis le début du mandat, nous avons dû collectivement nous adapter à la crise Covid qui continue de profondément affecter nos manières de vivre, s'en est suivi la déstabilisation internationale liée au conflit à l'est de l'Europe dont nous mesurons actuellement qu'une infime partie des conséquences avec l'inflation, et nous assistons médusés aux ravages climatiques avec la disparition de pans entiers de forêts emportant dans les fumées l'identité de certains territoires...Malgré cela les communes tiennent bon !

Si l'État semble avoir redécouvert le rôle essentiel des communes au travers des crises successives, celui-ci doit revoir sa copie quant à leur libre administration. Enfermées entre l'excès de normes et le renforcement des structures intercommunales, les communes se battent pour préserver leurs identités locales et la porte d'entrée qu'elles constituent entre la population et l'État. Les injonctions à se grouper et se diluer dans des structures toujours plus technocratiques et éloignées du terrain, ne cessent d'accroître le malaise démocratique que l'on retrouve aujourd'hui ; dans et en dehors des urnes.

L'histoire, les traditions, le terroir... ne sont pas des gros mots, ils constituent le socle de l'identité des communes et en font leur richesse. La distension des liens sociaux, la perte petit à petit de l'esprit de village

est en partie due au renoncement de notre identité. Comment pouvons-nous faire adhérer les nouveaux arrivants à nos coutumes et nos modes de vies, si nous passons notre temps à bazarder ce qui fait notre singularité ? L'architecture locale est de plus en plus indéfinissable tellement celle-ci est noyée dans un flot d'incohérence, nous courons sans cesse après le savoir de nos anciens que nous n'avons pas su préserver... Deux postures existent face à ce constat, la résignation ou l'action. Nous avons choisi l'action !

En effet après une première année de mandat consacrée majoritairement à des études, le conseil municipal a validé son plan pluriannuel des investissements. Véritable feuille de route de l'action municipale ce document est à mettre en lien avec les résultats de la concertation citoyenne sur le devenir de Féternes afin de développer une vision de long terme pour le village. Les bons résultats budgétaires, ont permis au conseil municipal de traduire cette feuille de route dans un budget 2022 qui se veut tourné vers l'avenir avec à la fois un renforcement des services proposés à la population et une accélération des investissements permettant de rattraper notre retard en termes d'équipements structurants.

Ce bulletin municipal vous permettra de passer en revue les actions déjà réalisées et de prendre connaissance, comme vous avez pu le faire lors des différentes réunions publiques dans les hameaux, des projets structurants. Au fur et à mesure des pages nous avons fait en sorte de mettre en perspectives ces différentes actions qui s'articulent autour d'un projet global cohérent de structuration de notre village.

Bonne lecture et à bientôt dans le village !

Le Maire  
JULLIARD Maxime



# Hommage à l'Abbé Burnet

**GÉNÉREUX, VISIONNAIRE, ET BÂTISSEUR :  
L'ABBÉ BURNET S'EN ALLAIT IL Y A 25 ANS.**

Le conseil municipal de Féternes souhaite rendre hommage à l'Abbé Burnet qui nous quittait dans le froid du 28 décembre 1996 après près de 50 ans au village, laissant derrière lui un héritage humain et culturel très important.

Né le 30 novembre 1914 à Lugrin dans une famille paysanne, il s'engage assez jeune dans la voie religieuse. Il est ordonné prêtre à Neydens le 3 juin 1939 à moins de 25 ans, dans un climat annonçant la guerre de 1939-1945. Vicaire à Neydens durant un mois il est ensuite mobilisé à Abondance avec le grade de sergent. En juin 1940, il retrouve Neydens pour deux ans avant de découvrir une nouvelle paroisse, celle de Chaucisse en Savoie. Il y restera en poste 5 années entre 1942 et 1947, 5 années dont il dira régulièrement que ce fut « son passage dans la Légion ».

Le 1<sup>er</sup> juin 1947 à l'âge de 33 ans il rejoint Féternes qu'il ne quittera plus. Il devient un véritable personnage au sein d'un village succédant à l'iconique abbé Isidore Maniglier qui joua un rôle important durant la seconde guerre mondiale et qui fut à l'origine de l'édification de la chapelle de Champeillant en 1924.



Durant ces 50 années passées à Féternes l'abbé Burnet aura célébré près de 300 ans mariages 600 baptêmes et 450 sépultures. Le nombre d'enfants passés par les séances de catéchisme ne se compte pas !

Il aimait sillonner la commune à bord de sa voiture pour aller à la rencontre des familles et des malades dans les différents hameaux de la commune. Il appréciait tout particulièrement la traditionnelle bénédiction annuelle des maisons.

D'un caractère rude mais généreux, il sut transmettre son enthousiasme aux jeunes comme aux moins jeunes. Visionnaire, et bâtisseur il créa plusieurs associations qui marqueront pendant des décennies la vie des Féternians :

- **La fanfare « La Voix des Fées »** en hommage à la légende entourant la commune de Féternes qu'il créa en 1947 et qui disparue en 1995.



- **Le club de foot de l'AS Féternes** devenu FC-Gavot en 1997 suite à la fusion avec les communes du plateau de Gavot. Le stade de foot du club situé sur la commune de Féternes porte son nom.

Passeur de culture remarquable ; dans la maison des sœurs, au sein de la salle « la paroissiale » il mettait en scène les jeunes de la commune dans des pièces de théâtre pour le plus grand bonheur des habitants du village. Les veillées étaient bien animées à Féternes ! L'abbé Burnet aura donc laissé une marque indélébile durant ses 59 ans de ministère presbytéral et tout particulièrement à Féternes où il en consacra 50 années.

# Finances et budgets

## Exécution budgétaire 2021

Le budget 2021 était le premier de la nouvelle équipe municipale. Tourné essentiellement vers des études afin de rédiger le plan pluriannuel des investissements, il n'en a pas pour le moins délaissé les investissements qui ont été nombreux et ont impacté le quotidien des Féternians.

La clôture du budget 2021 au 31 décembre a permis de reporter au budget 2022 les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement de 290'469 €
- Excédent d'investissement de 600'922 €

Ces résultats budgétaires témoignent d'une bonne gestion financière, qui permet ainsi au conseil municipal de trouver des marges de manœuvres financières pour financer ses investissements sans recourir à des hausses d'impôts.

Rentrons rapidement le détail de l'exécution budgétaire 2021.

### Section de fonctionnement

#### Chapitre 11 : Charges générales

- Le service technique a vu ses vêtements renouvelés, ainsi que plusieurs dépenses relatives à l'entretien des bâtiments, du matériel (épareuse principalement) et des fournitures de travaux.
- Le service périscolaire a bénéficié de matériel supplémentaire pour les temps périscolaires (jeux, ballons...) ainsi que l'achat de repas pour la cantine.
- Le service administratif a vu ses frais de fournitures maintenus, cependant il est à noter une hausse importante des frais d'affranchissement liés aux procédures d'urbanisme.
- De nombreuses réalisations du côté de la voirie avec le marquage au sol, le gravillonnage, goudronnage des containers et remplacement des lampes d'éclairage public.
- L'entretien des bois et forêts a été également un poste important avec le nettoyage plus que nécessaire de la plantation de hêtres à Bois Monsieur et le diagnostic suivi de l'entretien du tilleul de Châteaueux.
- Côté jeunesse, il est à noter la consommation entière du poste fournitures scolaires et également la mise en place de la semaine Féternes Aventure. La participation au centre de loisirs s'élève à 25 000 €.
- La communication a été effectuée via les 2 échos de l'année ainsi que le bulletin annuel. Le marché a bénéficié de banderoles pour le rendre plus visible.

#### Chapitre 12 : Charges de personnel

- Côté RH : le covid a bouleversé pas mal de chose avec le recours régulier à de l'intérim, deux contrats saisonniers au service nettoyage l'été ainsi qu'un saisonnier au service technique.

#### Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

- Vie associative et organismes : les subventions malgré une année 2020 avec peu de frais ont été maintenues, une subvention au CCAS a été effectuée pour équiper la salle Léman, les participations à la bibliothèque, au SYANE et au service incendie ont été versées.

#### Chapitre 66 : Charges financières

- Charges financières : remboursement des intérêts suivant notre calendrier de désendettement.

### Section d'investissement

#### Chapitre 20 : Etudes et immobilisations incorporelles

- Etude de sol Halle Couverte
- Modification simplifiée du PLU (suppression de l'ER n°6)
- Etude restructuration du cœur de village
- Logiciel de cantine E-Ticket

D'autres études ont été menées pour les projets 2022 avec l'aide du service technique et de différents organismes (SYANE, conseil départemental, bureau d'études divers, entreprises...)

#### Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

- Frais d'acquisitions de parcelles pour le chemin piéton Grésy (bois de Pesse, régularisation)
- Plantation d'arbres dans le verger communal
- Barre anti-panique école primaire
- Remise en état maçonnerie et toiture à l'annexe de Flon
- Angelus remplacement des portes fenêtres et volets roulants + volets roulants hangar suite effraction
- Acquisition de 4 radars pédagogiques, divers panneaux, miroirs Laprau et Chez-Portay
- Uniformisation des coffrets d'éclairage public
- Tracteur tondeuse Kubota
- Tablettes pour logiciel E-Ticket + 2 disques durs mairie
- Réparation église (mise aux normes tableau électrique + réparation moteur cloche)
- Enseignes pont d'Evian + aménagement espaces verts pont d'Evian et garde-corps pont

#### Chapitre 23 : Immobilisations en cours

- Solde travaux pont d'Evian et architecte

#### Chapitre 16 : Remboursement du capital des emprunts

- Remboursement du capital des emprunts.

## Budget municipal 2022

Le budget 2022 s'inscrit pleinement dans le plan pluriannuel des investissements validé par le conseil municipal. Il s'agit d'un budget ambitieux tant sur la qualité des services proposés que par la nature des investissements et cela malgré un contexte général en bouleversement permanent.

Construction budgétaire éléments de contexte :

- **POLITIQUE** : après une année 2021 principalement consacrée à des études et à des investissements courants, le budget 2022 est davantage axé sur des réalisations.
- **SANITAIRE** : 2022 tout comme 2021 est impactée par la crise sanitaire liée au Covid-19. Hausse de l'incertitude concernant les dépenses sanitaires liées aux différentes mesures gouvernementales notamment.
- **ÉCONOMIQUE** : contexte de reprise économique et de soutien aux projets de transition écologique.

## Budgets de fonctionnement



## Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Budgété 2021 + DM	Réalisé 2021	Budgété 2022	Ce qui change
<b>11-Charges à caractère général</b> <i>(énergie, carburants, moyens des services administratifs, techniques et périscolaires, assurances, entretiens, maintenance, communication, animations, frais de télécom, affranchissement, participation centre de loisirs, prestation extérieur de ménage, achat des repas cantine, matériel périscolaire, bols et forêts, fournitures scolaires...)</i>	368'003	364'378	355'423	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hausse de l'énergie</li> <li>Hausse budget petit matériel pour le service technique</li> <li>Hausse du budget voirie (+5'000€)</li> <li>Baisse frais d'entretien car matériel renouvelé</li> <li>Hausse budget entretien de la forêt (+10'000€)</li> <li>Création d'enveloppes animations et communication (2'5'000€)</li> <li>Prestation de ménage externe (écoles)</li> <li>Centre de Loisirs du Pays de Gavot chapitre 11 et non 65</li> <li>Budget formation des agents en hausse</li> </ul>
<b>12-Charges de personnel</b> <i>(salaires, URSSAF, cotisations, Intérim...)</i>	494'190	485'641	489'900	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement suite aux départs d'agents (Poste et service technique).</li> <li>Passage d'un agent de 32 à 35h.</li> <li>Agent en congé maternité</li> </ul>
<b>14-Atténuation de produits</b> <i>(FPIC)</i>	39'000	38'104	42'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>FPIC (Fonds de péréquation national). Hausse de prudence.</li> </ul>
<b>65-Autres charges de gestion courante</b> <i>(subventions, service incendie, Indemnités élus,...)</i>	138'627	137'744	133'037	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de loisirs désormais comptabilisé au chapitre 11</li> <li>Hausse de la participation à la bibliothèque du Gavot</li> </ul>
<b>66-Charges financières</b> <i>(Intérêts)</i>	88'390	88'385	83'043	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intérêts de la dette en baisse, car rbt des emprunts et faible taux d'intérêt pour l'emprunt contracté en 2021 à 0,20%.</li> </ul>
<b>67-Charges exceptionnelles</b> <i>(divers)</i>	60'281	405	7'500	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au cas où...</li> </ul>



## Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Budgété 2021 + DM	Réalisé 2021	Budgété 2022	Ce qui change
<b>013-Atténuations de charges</b>	4'500	5'293	5'100	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rbt d'une partie du salaire d'un agent en congé maternité</li> </ul>
<b>70-Produits des services et domaines</b> <i>(cimetière, loyer agence postale, baux communaux, services périscolaires, coupes de bols...)</i>	93'150	112'062	114'165	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coupes de bois en hausse car il en est prévu plusieurs à Bioge issues de la desserte + affouage +17'000€</li> </ul>
<b>73-Impôts et taxes</b> <i>(Taxes foncières, compensation taxe d'habitation, droit de mutations...)</i>	857'418	870'577	856'343	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de hausse d'impôts</li> </ul>
<b>74-Dotations et participations</b> <i>(dotations de l'état, FCTVA, fonds genevois...)</i>	250'386	257'550	255'886	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse des dotations de l'Etat</li> <li>Hausse du FCTVA</li> </ul>
<b>75-Autres produits de gestion courante</b> <i>(locations, carrière Ruppaz, salle des fêtes...)</i>	42'680	41'552	38'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse car salle des fêtes inutilisable en fin d'année pour cause de travaux.</li> <li>N'est pas intégré au budget primitif les locations issues de l'office du tourisme qui prendra ses quartiers sous la salle des fêtes car la date est encore inconnue et que les négociations se poursuivent. Une DM sera faite une fois les éléments en notre possession.</li> </ul>
<b>76-Produits financiers</b>	10	10	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>RAS</li> </ul>
<b>77-Produits exceptionnels</b> <i>(semaine d'activité Féternes Aventure)</i>	8'500	129'893	2'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>RAS</li> </ul>

# Budgets d'investissement



## Dépenses réelles d'investissement

Chapitre	Budgété 2021 + DM	Réalisé 2021	Budgété 2022	Ce qui change
20- Immobilisations incorporelles (frais d'études, annonces légales...)	25'657	24'169	145'655	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hausse du poste lié aux frais de maîtrise d'œuvre pour les travaux (salle des fêtes, eaux pluviales...)</li> <li>Frais d'architecte pour réflexion du pôle périscolaire.</li> <li>Hausse des frais d'insertion pour les marchés publics liés aux travaux</li> </ul>
21- Immobilisations corporelles	539'308	113'651	544'371	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion et valorisation de la forêt : création d'une piste forestière à Bioge et restructuration de Bois Monsieur.</li> <li>Aménagement abords aire de jeux / création de jardins familiaux</li> <li>Création des réseaux d'eaux pluviales au Genièvre et Sur Les Crêts.</li> <li>Sécurisation du réseau électrique au Chenet et à Véringes</li> <li>Aménagement d'une salle de classe supplémentaire à l'école primaire et de lancement des études pour la création d'un espace périscolaire.</li> <li>Mise aux normes, rénovation thermique, acoustique de la salle des fêtes avec la réhabilitation des anciens garages communaux en salle d'activités douces.</li> <li>Aménagement de la salle Léman et de sa cave à destination des jeunes.</li> <li>Première tranche de réhabilitation du cimetière (l'exhumation de 32 tombes, la création de 10 caveaux, le drainage du cimetière, la reprise de la maçonnerie de la croix des curés et l'engazonnement des carrés).</li> <li>Entretien des chemins de Ripaille, La Tour et étude pour la réfection pérenne des chemins de la Fin, Conche, Bois Monsieur et Diligences</li> <li>Restauration du petit patrimoine : banc, ponts, oratoires...</li> </ul>
23- Immos en cours	400'000	53'605	580'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rénovation complète de la salle des fêtes</li> </ul>
16- Emprunts (Rbt capital des emprunts)	138'171	137'540	139'862	<ul style="list-style-type: none"> <li>Légère variation due au capital du nouvel emprunt contracté en 2021 pour le tracteur de 45'000€ à 0,20% sur 5 ans.</li> </ul>



## Recettes réelles d'investissement

Chapitre	Budgété 2021 + DM	Réalisé 2021	Budgété 2022	Ce qui change
13 - Subventions	162'000	177'409	420'241	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salle des fêtes (CDAS 2022, DETR, Appel à projet du Syane, Région AURA, Leader filière bois...)</li> <li>Rénovation énergétique maternelle (DSIL, fonds de concours CCPEVA)</li> <li>Réfection des chemins (APIEME)</li> <li>Desserte forestière Bioge (Savoie Mont-Blanc)</li> <li>...</li> </ul>
10 - Dotations et fonds divers (FCTVA et Taxe d'aménagement)	489'359	506'723	65'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>FCTVA en baisse car moins d'investissement en 2021</li> </ul>
16 - Emprunts	80'000	45'000	80'000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emprunt inscrit, mais l'objectif est de ne pas le réaliser. Cela sera possible avec un taux important de subvention obtenu.</li> </ul>

Il est à noter une hausse de 26 % du budget de fonctionnement du notamment à la volonté de l'équipe municipale de renforcer les moyens des différents services, de développer une véritable politique d'animations et de communication, le tout en faisant face aux mouvements de personnel et aux aléas conjoncturels comme la hausse des frais de l'énergie.

Côté investissement, le budget est en progression de 36 % avec près 1.3 millions d'euros d'actions programmées.

Un financement du programme facilité par la reconstitution de la trésorerie et l'aide de nombreux partenaires financiers.

# Ressources humaines

Les services municipaux sont organisés en 4 grands services, le tout sous l'autorité des élus et de la directrice générale des services.

## LES 4 SERVICES SONT :

**Administratif :** 2 agents en plus de la directrice générale assurent les fonctions administratives (tenue des registres d'état-civil, gestion des dossiers d'urbanisme, comptabilité, accueil du public, renseignements divers...). 1 agent est en charge de l'agence postale. L'agence postale est un service essentiel qu'il convient de maintenir. Pour rappel, la mairie de Féternes met à disposition des locaux et recrute un agent pour la gestion de l'agence postale. L'agent est donc rémunéré par la commune, tout comme les frais liés aux locaux. En échange La Poste verse 1'046€ par mois pour couvrir partiellement les frais. Tout comme la Mairie, l'agence postale dispose d'horaires d'ouverture important, par rapport à certains de nos voisins de plus également ouverte le samedi matin. Le temps de fermeture au public permet à l'agent d'accueil de faire son travail de façon plus concentré.

**Technique :** 3 agents composent le service, dont un agent responsable en charge de planifier le travail des techniciens en concertation avec les élus, épauler les élus dans les réflexions et rendre compte des travaux réalisés par le service.

**Périscolaire/Entretien des bâtiments :** 2 agents sont chargés de la gestion des temps périscolaires (cantine et garderie), ainsi que d'une partie de l'entretien des bâtiments. Elles sont épaulées par une personne en renfort sur le temps de midi pour faciliter le service de cantine. Pour ce qui est du nettoyage des bâtiments scolaires et de cantine, une prestation de ménage intervient sur les périodes scolaires.

**ASTEM :** Les ATSEM sont des agents municipaux, donc rémunérés par la Mairie, et qui travaillent auprès des institutrices de maternelle. Leur rôle est d'apporter une assistance technique et éducative à l'institutrice. Actuellement la commune dispose de 3 ATSEM, dont une est parallèlement à ces missions auprès de l'institutrice, en charge des inscriptions en périscolaire et des commandes de repas pour le midi.

## Stagiaire

Nous avons accueilli pendant deux semaines au mois de janvier Mathis pour son stage de découverte de 4<sup>e</sup>. Cette expérience lui a permis de découvrir le fonction-



nement des différents services municipaux : administratif, périscolaire et technique avec un passage à l'agence postale sous le regard de Bernadette sa tutrice de stage. Il est important de donner la possibilité aux jeunes de se forger une expérience professionnelle et le faire dans une

mairie permet d'y ajouter une expérience civique importante. Merci à Mathis pour ces deux semaines durant lesquelles sa bonne humeur et son travail ont fait l'unanimité. Bon courage pour la suite !

## Départs en retraite

Cette année deux agents ont fait valoir leurs droits à la retraite.

**Béatrice Zérosio** ATSEM. Elle gardera une place très importante auprès de bon nombre de jeunes Féterniens. Enfin qui n'a pas connu **Bernadette Cettour-Cavé !** Secrétaire de mairie polyvalente puisqu'elle a aussi bien géré l'administratif de la mairie que le relevé des compteurs d'eau, avant d'être chargée d'accueil à l'agence postale. Après toutes ces années, elle aura réussi à devenir incollable sur Féternes, preuve de son attachement à la commune et de son professionnalisme. Le conseil municipal remercie Bernadette et Béatrice et leur souhaite le meilleur pour la suite.

# Environnement

## Verger communal acte II



Le verger communal était une promesse de campagne. Réalisé en avril 2021, il a le 27 novembre après-midi accueilli 5 nouveaux arbres fruitiers. Le Maire a tenu à rappeler dans son discours introductif la ténacité de Didier Lacroix conseiller délégué à l'environnement qui est en charge du verger. Les partenaires ont également été cités tels la CCPEVA ou encore les pépinières Morel Bosu à Fessy et l'ensemble du conseil municipal qui s'est mobilisé. Les enfants qui avaient participé au concours de décoration de Noël lors du marché du 14 novembre ont été associés à la plantation tout comme notre doyen monsieur René Bohy (97 ans). Enfin il a été rappelé la symbolique des 5 nouveaux arbres (cerisier, châtaigner, prunier reine Claude, mirabellier et cognassier).

## Fête de la science : risques naturels

Dans le cadre de la fête de la science un médiateur du Géopark a permis à un petit groupe de marcheurs de pouvoir revenir sur les différents mouvements et glissements de terrain qu'a connu la commune de Féternes par le passé. Une promenade agréable et instructive dans le secteur des Traverses. Le maire Maxime Julliard et la première adjointe Bernadette Bouvier ont également participé à cette sortie afin de pouvoir détailler certains éléments. Pour rappel la commune a connu de nombreux mouvements et glissements de terrain dont les deux derniers ont été à la Plantaz (1981) et Chez-Grobel et Truffaz (2001).

## Remise Label Zéro Pesticide

La commune a reçu le dimanche 14 septembre la certification zéro pesticide au même titre que les communes de Lugrin, Evian, Neuvécelle et Champanges. Cette certification vient récompenser les efforts engagés depuis plusieurs années par les élus et surtout par les agents municipaux qui ont su trouver des alternatives.



## Nichoirs

25 nichoirs ont été installés sur l'ensemble de la commune par les enfants des écoles accompagnés de Didier Lacroix conseiller délégué à l'environnement. En effet, Sylvain Lacroix que nous remercions à confectionner des nichoirs que les enfants des écoles ont décorés avant d'aller les installer. Cette action à la fois pédagogique a ravi les enfants qui ont pu à cette occasion découvrir la commune.





# Cérémonies

2022 UNE ANNÉE RYTHMÉE PAR LES  
COMMÉMORATIONS

## RÉPARATION DU DRAPEAU DES AFN

À l'orée du 11 novembre la mairie de Féternes a pris à sa charge la restauration du drapeau des anciens combattants. Merci à l'aiguille du Gavot pour ce travail de précision et qui aura été remarqué lors de la cérémonie du 11 novembre.

## 11 NOVEMBRE 2021

À la suite de la cérémonie d'hommages aux morts pour la France durant la grande guerre, les anciens combattants, pompiers, porte-drapeaux, et élus ont été accueillis à la salle des fêtes pour partager un repas le tout sur des airs d'accordéon. Merci à l'ensemble de l'équipe de Jacques Jordil pour la préparation et le service du repas, ainsi qu'à Pascal Besson pour l'animation. On se souviendra de la météo de ce 11 novembre qui aura permis de partager le verre de l'amitié dehors sous un grand soleil.

## CONFÉRENCE ANACR

Une trentaine de personnes sont venues assister le 5 décembre 2021 à une conférence spectacle proposée par l'ANACR retraçant la vie de Frank Boujard. Originaire du hameau de Lesvaux à Féternes, militant communiste passé par les Etats-Unis, le Mexique, l'Espagne, la France...Il aura traversé comme acteur les plus grands événements du début du 20<sup>e</sup> siècle : la crise de 1929, la guerre d'Espagne, l'évolution de l'URSS et bien évidemment la seconde guerre mondiale.



Seconde guerre mondiale durant laquelle il prendra à la mort de Flandin, fusillé au hameau de Flon, la tête d'un réseau de résistance FTPF. Il sera finalement tué par la milice à Allinges en 1944. La commune de Féternes tient à remercier l'ANACR pour cette conférence spectacle et tout particulièrement Bernard Néplaz et Jean-Philippe Bened pour leur détermination à faire vivre la mémoire de la résistance et de Féternes.



### CÉRÉMONIE 20/02

Le conseil municipal a fait le choix de commémorer non plus tous les cinq ans mais désormais tous les ans, la tragédie des rafles du 20 février 1944. Avant la cérémonie officielle à 11h devant le monument aux morts, les 4 stèles dans les hameaux de Thièze, Lesvaux, Vougron et Flon ont été fleuries par le Maire accompagné de représentants des anciens combattants. Devant le monument aux morts, le Maire Maxime Julliard a pris la parole suivi de Jean Philippe Bened représentant l'ANACR afin de rappeler les événements et dire l'importance du devoir de mémoire.



Les enfants se sont joints à cette commémoration en déposant tour à tour une rose à l'appel des morts pour la France durant la seconde guerre mondiale. Un grand merci au colonel Durin pour la tenue de la cérémonie, les pompiers de Larringes-Féternes actuels et anciens toujours présents, les porte-drapeaux, les anciens combattants, les parlementaires et élus des communes voisines, la musique Jeanne d'Arc, et tous les participants.

### 8 MAI 2022

Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale. Le Maire à rappeler dans son discours que malgré le traumatisme de la défaite de 1940, très vite les Féterniens conscients de leurs atouts humains et stratégiques que leur confère leur position géographique entre lac et montagne, se sont engagés pour défendre les valeurs qui nous rassemblent aujourd'hui. La présence des anciens combattants, des pompiers et des porte-drapeaux nous donne l'exemple du service de la nation et de l'engagement pour le collectif. De belles valeurs véhiculées qu'il convient de faire prospérer.





# Qualité de vie

## Championnat départemental junior de cyclisme

Champeillant a accueilli le 13 juin 2021 les départs et arrivées des championnats départementaux de cyclisme. Une boucle de 7,1 km répétée plusieurs fois avec en point d'orgue une arrivée avec le lac en arrière-plan et le Mont-Blanc pour objectif. De belles bagarres sur les pentes de Champeillant ont ravi le public venu nombreux.



## Marché estival



L'été 2021 aura été rythmé par les marchés du vendredi soir. Moment de détente et de convivialité, les vendredis soirs sont désormais écrits en lettre capital dans les agendas des Féternians et des habitants des communes voisines. Malheureusement le contexte sanitaire aura plombé la fête en ne permettant pas d'organiser une manifestation comme en 2020 au moment de la mi-août. Mais ce n'est que partie remise.

## Marché de Noël

Une première à Féternes ce samedi 14 novembre 2021 avec sur toute la journée un marché de Noël qui aura ravi grands et petits. Malgré une météo difficile, le moral des différents acteurs de cet évènement porté par la mairie n'a pas été atteint. En effet la salle des fêtes a fait le plein d'exposants, la plongeant ainsi dans une ambiance festive, dehors les associations Team Dré Dans les Riouts et les Zinzins du Gavot vous ont accueilli autour de vin chaud et diots avant de voir passer le défilé de tracteur avec en tête de cortège le fameux Vierzon des Bordet suivi de près par le Père Noel !





## Fête des mères Annecy

53 mamans ont participé à la promenade de la fête des mères organisée à Annecy le dimanche 22 mai. Au programme départ de Féternes pour Annecy, où les participantes ont pu bénéficier d'un quartier libre dans la ville profitant de la présence du marché.

Puis embarquement sur Le Libellule pour un repas sur l'eau, suivi d'un temps de promenade et de digestion dans le parc des jardins de l'Europe au bord du lac d'Annecy. Retour en car avec une halte au sommet du Col de la Colombière avant de rebasculer sur Féternes.

Une journée ensoleillée pour redémarrer cette tradition de la promenade de la fête des mères après 2 éditions annulées à cause du COVID.



## Galets (journées mondiales)

Durant la période de l'avent 2020 vous aviez été nombreux à résoudre les énigmes pour retrouver les différents galets dissimulés dans les hameaux de la commune. En 2021 la municipalité a de nouveau eu le plaisir de compter de nombreux participants à son initiative avec cette année une innovation. Chaque galet faisait référence à une journée mondiale. Rendez-vous l'hiver prochain pour un nouveau jeu de piste dans l'attente de Noël.



# Voirie et travaux

## GOUDRONNAGE DES CONTAINERS

(Molliez, Crêt de Vougron, Beuly) : les abords des containers des Molliez, de Beuly et du Crêt de Vougron ont été goudronnés. Malheureusement ces lieux sont souvent sujets à des incivilités et il est compliqué de les tenir propres. Ce goudronnage vise à rendre les lieux plus faciles à nettoyer et limiter l'éparpillement des graviers sur la route.



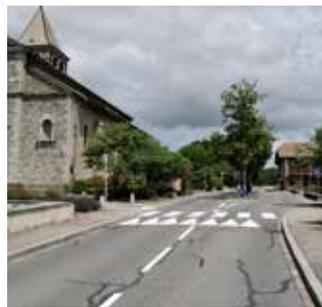
## CARREFOUR DE CURNINGES

Le 23 juin 2021, après un an de discussion et de travail conjoint avec les services départementaux, il a été autorisé la mise en place d'une phase test visant à sécuriser le carrefour de Curninges. Cette période d'essai permettra de voir si cet aménagement est efficace et s'il est adapté aux différentes saisons. Un nouveau régime de priorité a également été instauré avec le passage en sens unique de la RD 121 et la mise en place d'un stop depuis Larriages. En cas de validation par le conseil départemental à l'issue de la phase test la route des Molliez sera aménagée en conséquence.



## REPLACEMENT LAMPES ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'entreprise SPIE est intervenue cette année pour remplacer les éclairages défectueux sur la commune. Au total c'est 23 lampadaires qui ont été concernés. 3 lampes ont été changées car elles n'étaient plus adaptées (Verings et Chef-lieu)



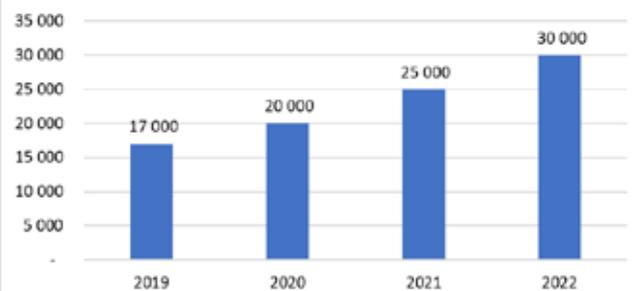
## MARQUAGE AU SOL

Pour rappel, le marquage au sol en agglomération est à la charge de la commune. (Passages piétons, lignes blanches, lignes discontinues...). Le choix d'installer un passage piéton ou de changer le type de ligne se fait cependant en concertation avec le gestionnaire des routes départementales.

## GRAVILLONNAGE

Depuis 2020, le conseil municipal a renforcé son action d'entretien de la voirie. En effet le budget est en hausse depuis 3 ans afin de pouvoir couvrir l'entièreté des 21 km de voirie communale.

Evolution du budget dédié à l'entretien de la voirie entre 2019 et 2022



## BALAYAGE DES ROUTES

Plusieurs campagnes de balayage ont été effectuées. Une session communale et deux sessions réalisées par CSP et financées par l'APIEME.



# Entretien des chemins

## ELAGAGE SUR LES TATTES, VÉRINGES, CREUX

Le service technique a réouvert cette année plusieurs chemins dont celui menant du Creux à la source Baudy en passant par l'inévitable pierre à cupules. Ce chemin très fréquenté voyait la végétation progresser et obstruer à certains endroits le chemin. Le secteur des Tattes et de Véringes ont également été concernés.

## RÉFECTION LA TOUR + RIPAILLE

La mairie de Féternes a confié à l'entreprise Larringeoise DKTP la réfection des chemins de Ripaille et de la Tour avec création ou reprise des renvois d'eau. Ces deux chemins ont souffert ces dernières années des ruissellements de l'eau et nécessitaient un entretien important. Ces travaux étaient d'autant plus nécessaires qu'il s'agit de chemins importants pour l'activité agricole et très empruntés par les promeneurs et vététistes. Le coût des travaux est d'environ 30 000 € dont une grande partie a été financée par l'APIEME (association de protection de l'impluvium). La commune compte débloquer chaque année des fonds pour réhabiliter les chemins communaux comme ceux de Bois Monsieur, Diligences ou encore La Fin.



*Chemin de la Ripaille*



*Chemin de la Tour suite aux intempéries du 15 juillet*



*Entretien chemin de la Pif*

## ENTRETIEN CHEMIN SOUS LES ROCHERS

Le chemin dit de "Sous les rochers" au bout du Château-vieux permettant de rejoindre le ball-trap et autrefois la grotte aux fées a vu son entrée nettoyée des ronces et de la broussaille avant de bénéficier d'une remise en forme. Entretien Chemin de la Pif.



*Chemin sous les Rochers*

## CHEMIN D'ACCÈS CONTAINERS RUPPAZ DERRIÈRE RESTAURANT



*Chemin des containers de la Ruppaz refait par le Service Technique*

# Patrimoine

## Nettoyage Pont de Flon



## Banc Gurnel

Le banc qui avait été installé par une habitante de Flon pour Maurice Gurnel chemin des Diligences a été restauré par les élus et le service technique. Ce banc, bien qu'émanant au départ d'une initiative privée, méritait une attention particulière car il fait partie intégrante du patrimoine de Flon et témoigne de sa générosité.



## Nettoyage abords Molliez



## Nettoyage oratoire Curninges

Les élus épaulés par un agent du service technique ont nettoyé l'oratoire de Curninges dévoué à Saint-Guérin patron des troupeaux. Autrefois les agriculteurs de



Féternes se retrouvaient le 15 septembre à Curninges avec leurs troupeaux pour lui rendre hommage. Prochainement l'oratoire retrouvera des couleurs, afin d'en faire un marqueur de l'entrée de village et lui redonner son prestige d'antan.

## Toiture Châteauvieux

Merci à Cornier Rénovation Toiture pour le contrôle et l'entretien très important de la toiture de la Chapelle de Châteauvieux. La chapelle de Châteauvieux construite au moyen-âge est historiquement l'ancienne église paroissiale du village de Féternes. En 1885, une nouvelle église dédiée à Notre-Dame-de-l'Assomption est construite au centre du village de Féternes afin de la rapprocher de l'ensemble des hameaux. À proximité de la chapelle se trouve un tilleul classé arbre remarquable, qui a connu un entretien en juin 2021 avec l'aide de l'ONF et de l'association nationale ARBRE.





## Matériel renouvelé

Dans un souci de confort et de qualité du service technique, la commune a investi dans le matériel.

- Remplacement du tracteur tondeuse de 2004 par un tracteur tondeuse équipé d'une cabine, d'une étrave et d'une saleuse ce qui facilitera le déneigement l'hiver des trottoirs et parking.



- Remplacement du tracteur Deutz acquis en 2017 par un tracteur Valtra plus adapté au travail effectué par les agents, à savoir principalement déneigement et épareuse
- Remplacement de l'épareuse datant de 2010, par une épareuse Noremat plus compact et avec un bras apportant plus de confort à l'agent qui en a la charge.



### Le coût total de l'investissement s'élève à 195'560 € TTC

- Les reprises de l'ancien matériel s'élèvent à 65 000 €
- Le Département de la Haute-Savoie a attribué une subvention de 54 800 €
- Le retour de TVA s'élèvera à 30 760 €

**Le reste à charge pour la commune sera donc au final de 45 000 €**, financé par un emprunt sur 5 ans à 0,20 %. Ce faible taux d'emprunt permet de ne pas entamer la trésorerie pour pouvoir procéder à d'autres investissements.



# Bâtiments

La commune de Féternes dispose d'un parc bâti important, qui est un atout si celui-ci est régulièrement entretenu.

Depuis 2021, nous avons lancé avec les services du SYANE une analyse énergétique des bâtiments de la salle des fêtes et de la maternelle. Ces deux audits ont révélé un besoin important d'investissement afin d'améliorer le confort des usagers mais également d'être plus performant en terme de consommation énergétique. Ces deux audits ont rapidement été pris en compte et seront suivis de travaux dès cette année ou début de l'année prochaine. Vous pourrez les découvrir plus en détails un peu plus loin dans ce bulletin. Au-delà de ces bâtiments, il y a le petit parc bâti comme les différents hangars dont dispose la commune dans les hameaux. Le conseil municipal a fait le choix de réhabiliter ces petits hangars qui bien souvent nous rappellent une époque passée et contribue à la richesse patrimoniale de la commune. Ainsi ont été rénovés :



## LE LOCAL DE FLON ET SON ANNEXE

Tombé dans le patrimoine communal en 2008 après avoir été propriété de la fruitière de Flon ce hangar et son annexe n'avaient depuis des décennies jamais connu d'entretien particulier. Cette année, les portes principales du hangar réalisées en 1965 par Arthur Béchet ont été remplacées. Des fenêtres ont été posées pour ce local qui sert l'été à abriter le matériel hivernal et l'inverse en hiver. L'annexe de ce bâtiment était dans un état de délabrement avancé. D'importants travaux de maçonnerie ont été réalisés, ainsi que le rempla-

cement complet de la couverture et de la porte. Nous avons tout de même pu conserver le rail métallique de la porte témoin de l'histoire de ce bâtiment. Ce local qui à cause de son état était inutilisable, sert désormais au service technique pour stocker le matériel de voirie (panneaux, mats...). Ces différentes rénovations ont permis de revaloriser l'entrée du hameau de Flon avec en complément le nettoyage régulier des abords du pont et des hangars et l'installation prochaine d'une table de pique-nique et d'un panneau explicatif sur l'histoire du hameau.



## LE PÈSE-LAIT ET LE LOCAL DES POMPES INCENDIES

Deux bâtiments chargés d'histoire se faisaient face à l'entrée de Chez Divoz sans que plus personne ne les remarque. D'un côté l'ancien hangar des pompiers qui abrite les pompes à bras, construit dans les années 50 et de l'autre l'ancien Pèse-Lait datant de 1923. Les élus ont consulté l'architecte conseil pour réhabiliter au mieux ces deux bâtiments.

La symétrie qui les lie permet ainsi de revaloriser l'entrée du hameau. Le Pèse-Lait a connu d'importants travaux de maçonnerie pour consolider sa structure, plusieurs parties de la couverture ont été changées. D'un côté ce bâtiment abritait historiquement le corbillard, après qu'une dalle ait été coulée, celui-ci a retrouvé sa place initiale où il pourra être conservé dans de bonnes conditions.



L'importante mezzanine du bâtiment sert de stockage pour tables et chaises tandis que la partie historique du Pèse-Lait sera réaménagée dans le même esprit qu'à l'origine grâce à la récupération d'un ancien pèse-lait, d'anciennes boilles... Un panneau pédagogique sera présent pour expliquer comment fonctionnait ce bâtiment. Nous tenons à remercier les entreprises qui ont œuvré à sa restauration, ainsi que les habitants de Féternes qui ont fait don d'objets et de photos pour le réaménagement à venir du Pèse-Lait.

Le fait d'avoir pu remonter le corbillard à sa place historique a permis de libérer un stockage de 35 m<sup>2</sup> sous l'ancienne poste en plein cœur du Chef-Lieu. La municipalité a fait le choix après avoir entendu les besoins, de le mettre à disposition des associations pour stocker le matériel volumineux (barnum, friteuses...).

En finalité, la réhabilitation des hangars nous a offert la possibilité de nous réorganiser et d'optimiser le bâti communal pour que puisse en profiter un maximum d'acteurs.



## Rénovation énergétique de l'école maternelle

Cette année de nombreux travaux vont être effectués du côté de la maternelle. En effet le conseil municipal a voté lors du budget le projet de rénovation énergétique du bâtiment datant de 1990, s'élevant à 75 000 €. L'objectif est de diminuer de 30 % la consommation énergétique du bâtiment.

Les premiers travaux de ce plan d'action ont été réalisés durant les vacances de Pâques, à savoir le remplacement de 32 blocs lumineux dans les classes, ainsi que les spots de la salle de motricité et les éclairages de tableaux qui seront désormais équipés de LED pour un meilleur confort et une meilleure maîtrise de la consommation énergétique.

La seconde action consistera à remplacer l'ensemble des menuiseries (portes, fenêtres...) actuellement en bois et arrivées en bout de course par des menuiseries PVC. Cela permettra un meilleur confort pour les enfants, les ATSEM et les enseignantes. Sur ce projet, la commune est accompagnée d'un conseiller énergie du SYANE et bénéficiera de subventions de la CCPEVA.



## Réseaux

### RENFORCEMENT ET SÉCURISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE SECTEUR DE VÉRINGES ET DU CHÊNET

En août 2021, suite à plusieurs incidents lors d'orages, la mairie a attiré l'attention d'ENEDIS et du SYANE sur l'instabilité et la dangerosité du réseau. Suite à une étude rapide de leurs parts, des travaux ont ainsi été prévus.

Aussi il a été procédé au remplacement des poteaux électriques vétustes et le passage des fils nus en fils torsadés (financé à 100 % par le SYANE).

La commune a profité de ces travaux pour remplacer les 3 lampes d'éclairage public en les passant en LED et remplacer un poteau devenu vétuste et instable. Environ 5 000 € d'investissement et une subvention du SYANE perçue à hauteur de 1 760€.





**Pour rappel, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 la compétence eau-potable est du ressort de la CCPEVA. Pour toutes questions ou problématiques relevant de l'eau, merci de vous adresser directement à la communauté de communes.**

## **POLLUTION DE L'EAU DANS LES TRAVERSES SOLIDARITÉ**

Vendredi 9 juillet 2021, l'Agence Régionale de Santé a demandé à ce que l'eau provenant du captage de Flon ne soit plus utilisée par les habitants de Vougron, Flon, Véringes suite à une micro-pollution. La commune de Féternes et la CCPEVA ont travaillé main dans la main afin de permettre aux habitants d'avoir accès à l'eau potable avec notamment la distribution de pack d'eau et la tenue d'une permanence à l'école maternelle.

Nous tenons à remercier publiquement la CCPEVA, les techniciens, les élus mobilisés, la SAEME et l'entreprise MCM pour la livraison des bouteilles, Max Trabichet pour le prêt de sa chargeuse télescopique et l'ensemble des habitants concernés pour leur compréhension et solidarité durant cette période délicate.

Un an après, l'eau du captage de Flon est toujours impropre à la consommation. La commune a relancé à de multiples reprises la CCPEVA pour trouver une solution au moins temporaire afin d'éviter l'écoulement du trop-plein du réservoir dans le chemin.

## **CONTRÔLE DES POTEAUX INCENDIES**

Si la compétence eau-potable est désormais intercommunale, la compétence Défense Extérieur Contre l'Incendie (DECI) demeure communale. Toutes les années les poteaux incendies sont contrôlés. Une année ce contrôle incombe à la commune et l'année suivante aux pompiers. En 2021 la commune a fait procéder au contrôle des 57 poteaux du territoire et de l'unique bouche incendie.

Cette année une intervention a été nécessaire sur la colonne d'eau secteur du Crêt de Vougron. La commune a profité de cette intervention de la CCPEVA pour remplacer le poteau incendie.



# Urbanisme

## Suppression de l'ER n°6 (modification simplifiée)

### Instauration d'un permis de démolir

Considérant l'intérêt de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti de la commune, le conseil municipal a fait le choix d'instaurer l'obligation de déposer un permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal.

La Commune de Féternes a emmené une procédure de modification simplifiée du PLU en vue de supprimer l'emplacement réservé N° 6 qui concernerait les parcelles cadastrées section B 127,126,124 situées en zone UB, et les parcelles cadastrées B 123 et 129 situées en zone A du PLU. Cet emplacement réservé n°6, créé lors de l'approbation du PLU le 25/06/2013, visait à permettre la création d'une voirie de 7 m de plateforme au hameau de Chez-Divoz afin de desservir des terrains agricoles. La remise en état récente d'un chemin à proximité permet de faciliter l'accès à ces parcelles. Cet emplacement n'étant plus nécessaire, il convenait de le lever. Une procédure de consultation des différents organismes institutionnels et une mise à disposition du public a été effective à la suite de la décision du conseil municipal. Les avis ayants tous été positifs, l'emplacement réservé n°6 a été supprimé.

# Ecoles et jeunesse

Nous avons fait le choix cette année de mettre un coup de projecteur sur nos actions en faveur des écoles et des jeunes via un écho spécial paru au mois de mai. Aussi dans ce bulletin, nous ne détaillerons pas l'ensemble des actions et nous vous invitons si besoin à vous replonger dans cet écho dédié à la jeunesse.

## EFFECTIFS ET RÉORGANISATION

Pour rappel, à la rentrée de septembre 2021, l'école maternelle comprenait 65 enfants, pendant que 102 enfants étaient inscrits du côté de l'école primaire.

En septembre, l'école maternelle verra ses effectifs diminuer, passant de 65 à 51 enfants. Les enfants seront répartis en 3 classes de 17 élèves.

L'école primaire a contrario verra ses effectifs augmenter passant de 102 à 115, et se voit contrainte à une ouverture de classe. Les élèves seront ainsi répartis entre 5 classes de 23 élèves.

La commune a donc aménagé une nouvelle salle de classe à l'école primaire pour un coût de 7 500 € (acquisitions de tables, casiers, chaises, matériel divers...).

## ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE CANTINE

Une modernisation de l'accès aux services périscolaires a été proposé aux usagers avec la mise en place en 2021 d'un logiciel de gestion des inscriptions. Cet investissement de 1'915 € a nécessité une adaptation à la fois des utilisateurs, mais également des agents, que nous tenons à saluer. Ce nouveau système permet plus de souplesse pour les usagers et répond à la demande du trésorier qui ne validait plus le système manuel de traitement des commandes qui ne permettait aucun contrôle.

## RÉVISION DE LA TARIFICATION DES SERVICES :

Pour la rentrée 2021, le conseil municipal a fait le choix d'augmenter les tarifs des services périscolaires en faisant passer la garderie du matin de 1 € à 1,50 € et le soir de 1,50 € à 3 € et cela pour faire face au déficit des services qui s'élevait sur une année scolaire à 18'000 € (règlement des parents-achat des repas-heures de personnel).

Le choix ciblé d'augmenter uniquement les garderies et non pas le repas de midi s'explique pour deux raisons.

## QUALITÉ DU SERVICE DE MIDI

Le service de cantine permet de proposer des repas équilibrés, avec une variété importante de produits tout au long de l'année. Animation renforcée durant la garderie : depuis plus d'un an nous avons par tous les moyens fait en sorte que les temps de garderie soient animés pour enrayer la montée des violences. Aussi les enfants peuvent bénéficier d'ateliers manuels le lundi, d'une lecture de conte le mardi, d'aide aux devoirs et de lecture de la part d'un bénévole le vendredi, à quoi s'ajoute une session d'éveil musical une fois par trimestre... Des investissements dans des jeux extérieurs ont également été effectués.

Le prix du repas varie en fonction des tranches de coefficient familial. Une tranche supplémentaire de coefficient familial a été votée par le conseil municipal et sera appliqué dès septembre 2022, permettant aux familles modestes d'inscrire leurs enfants aux tarifs de 3,50 € à la cantine contre 5,50 € pour le tarif normal.

## DISTRIBUTION DES BAUDRIERS FLUOS

Cette année encore la commune a distribué des baudriers fluorescents aux élèves de maternelle. Une première distribution avait déjà été effectuée l'an passé à l'ensemble des enfants des deux écoles. L'objectif est que chaque enfant qui passe par l'école de Féternes dispose d'un baudrier pour lui permettre d'avoir une meilleure visibilité lors de ses déplacements. La CCPEVA facilite l'achat de ces baudriers en regroupant les commandes des autres mairies.





## FÉTERNES AVENTURE

La Mairie a la volonté de proposer chaque année des semaines culturelles et sportives à destination prioritairement des enfants de Féternes. Pour cela, elle recherche des animateurs diplômés et construit avec eux un programme varié permettant une découverte de leur commune.

Les conditions météo peu favorables de la mi-juillet 2021, n'ont pas altéré la motivation de nos jeunes inscrits à la semaine d'activités. Le lundi, les jeunes aventuriers ont construit une cabane pour se mettre à l'abri et pique-niquer, ils ont ensuite élaboré des arcs et des flèches en bois de noisetier. Mardi, place à des ateliers

d'orpillage en intérieur, au vu des fortes précipitations qui ont gonflé les rivières. Jeudi, jeu de piste à travers la commune à la découverte de la pierre à cupules et autres caractéristiques curiosités. Le vendredi a été consacré aux contes et légendes. La semaine s'est terminée par un belle balade en VTT à Champeillant.

En 2022 deux sessions de ce type ont été proposées aux enfants de la commune. Une première a eu lieu la semaine du 14 juillet et la seconde s'est déroulée fin août du 29 au 31 avec au menu : jeux autour de la nature et de l'eau, découverte du petit patrimoine, randonnée autour des zones humides, ramassage de plantes culinaires, sortie vélo ou draisienne, parcours des 5 sens à Evian.



# Social

## AMÉNAGEMENT SALLE LÉMAN/CCAS



Salle Léman avant

La salle Léman a été aménagée pour en faire un espace multigénérationnel agréable. En effet, une cuisine fonctionnelle a été installée comprenant four, plaque de cuisson, lave-vaisselle, grand évier... Un espace lecture est également présent le tout entouré de cadres contenant des photos qui représentent la diversité de Féternes (vierge noir, lac Doux, pont de Flon...). L'objectif est à terme d'animer cette salle en proposant des activités variées et pour tous les publics (cours de cuisine, projections, conférences...). Un écran de projection est également disponible. Elle pourra également être louée pour des événements en petit comité. Cette salle sera gérée par les élus et le CCAS qui définiront ensemble des activités et animations.



Poseurs cuisine  
Pascal Félisaz  
et Didier Lacroix



Visite par le CCAS



### ACCUEIL SERVICE ITINÉRANT

Depuis le 3 décembre, nous accueillons à la salle Léman le 1<sup>er</sup> vendredi et 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois les permanences France Services. Dans les locaux de la salle Léman, un agent de la CCPEVA vous accueille uniquement sur rendez-vous pour effectuer vos démarches auprès des différents services d'Etat (le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance Maladie, l'Assurance retraite, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et la Poste...). Vous pourrez également avoir accès à un poste informatique en libre-service ou accompagné pour vous aider dans la création de boîte mail, impressions de documents, téléchargements de dossiers, pour la rédaction de vos courriers, l'accès aux sites de vos démarches en ligne, l'organisation de rendez-vous en visioconférence...

**Pour plus d'informations et prendre rendez-vous :**  
**06 75 83 85 22 / spi@cc-peva.fr**

# Cimetière

Le conseil municipal a voté un plan pluriannuel de réaménagement du cimetière. Celui s'échelonne de la manière suivante :

**1<sup>er</sup> volet d'actions** : engazonnement des carrés, exhumations de 32 tombes dans le carré de droite quand on rentre dans le cimetière, création de 10 caveaux, consolidation de la croix des curés actuellement fragilisée sur ses bases et enfin drainage du cimetière.



**2<sup>e</sup> volet d'actions** : une fois le cimetière assaini par le nouveau drainage, reprise d'une partie de la maçonnerie des murs d'enceinte et goudronnage des allées.

**3<sup>e</sup> volet d'actions** : embellissement du cimetière et acquisition de matériel pour faciliter les transports des coupes, arrosoirs...



## Retour sur l'inauguration du Pont de Bioge



Quel plus beau clin d'œil que ce week-end des Journées du Patrimoine pour inaugurer les travaux de restauration du pont d'Evian à Bioge. Cette restauration du pont, est le fruit de la passion et de la ténacité d'un homme Jean-Luc Luzège qui a su fédérer autour de lui bénévoles et élus pour mener à bien ce projet. La commune de Féternes a pleinement pris sa part en étant maître d'ouvrage dans ce dossier et a donc piloté aux côtés des amis de Bioge la restauration de ce pont de 1736. Bravo à l'ensemble des acteurs et partenaires qui se sont mobilisés sur cette restauration ô combien importante pour le patrimoine local.



# Le Plan Pluriannuel d'investissement

Le plan pluriannuel d'investissement, se veut comme une feuille de route à laquelle les élus pourront se référer tout au long du mandat. L'objectif est d'arriver à la fin du mandat avec le maximum de case cochée sur le tableau du PPI. Cela sera rendu possible par une forte mobilisation pour solliciter des subvention-

nements, mais également grâce à un effort collectif de l'ensemble des élus et des services sans oublier la population. Si ce document fait office de cadrage il n'en est pas pour le moins figé aux différents aléas que nous pourrions rencontrer dans le futur.

Projets	Commentaires
<b>Restructuration du cœur de village</b>	
Rénovation de la salle des fêtes	Prévu au budget 2022, travaux début 2023
Création d'une halle couverte	Etude réalisée, recherche de financement
Aménagement des abords de la zone d'équipement	Etude réalisée
Création d'un pôle périscolaire durable	Début de l'étude prévue en 2022
<b>Bois et forêts</b>	
Création d'une desserte à Bioge	Réalisée
Pérennisation de Bois Monsieur et mise en valeur	Prévue au budget 2022, travaux automne
<b>Sécurisation routière</b>	
Réalisation d'une liaison piétonne à Bonchamp	Etude réalisée, travaux prévus en 2023 en fonction des subventions et en coordination avec la CCPEVA et le SYANE pour remplacer la colonne d'eau et enterrer les réseaux secs.
Sécurisation des carrefours du Castellou et de Ripaille	Etude en cours (bureau d'étude contacté)
Sécurisation de Grésy-Creuse	Réflexions en cours
Sécurisation du secteur de Curninges et création d'une liaison piétonne avec le Chef-Lieu	Réflexions en cours
<b>Gestion des réseaux</b>	
Création réseaux eaux pluviales Genièvres/Sur Les Crêts	Réalisée en 2022
Réhabilitation réseau eaux pluviales carrefour de Chez-Divoz-ferme Dufour.	Réflexions en cours
<b>Patrimoine/ Bâtiments</b>	
Rénovation des anciens hangars et mise en valeur	Rénovations achevées, reste mise en valeur
Mise en valeur du petit patrimoine	Enveloppe budgétaire disponible 2022
Rénovation de la toiture de l'église Notre Dame de l'Assomption	Devis réceptionné, recherche de financement
Agrandissement des vestiaires de football	Réflexions en cours
Réaménagement et pérennisation du cimetière	Première phase prévue au budget 2022

# Gestion des forêts

Les élus sont attachés à la forêt, qui est à la fois une richesse économique, un atout environnemental mais surtout le témoin des générations précédentes qui ont su l'entretenir et la faire prospérer. A nous de nous montrer à la hauteur de cet héritage et de préparer la forêt aux défis qui lui font face comme le bostryche.



Piste forestière Bioge

## BIOGE : VALORISATION FORESTIÈRE

Afin de valoriser le bois situé sur les hauteurs de Bioge il a été convenu avec l'Office National des Forêts (ONF) de créer une piste forestière, accompagnée d'une zone de stockage et de traitement du bois Sous les Rattes.

La création de cette piste a été confiée à l'entreprise LA-CROIX. Cet investissement va permettre de sortir environ 720 m<sup>3</sup> de bois dès l'automne 2022 dont des sapins de près d'un mètre de diamètre. Cette coupe ne sera pas blanche, des prélèvements seront effectués suivant le principe 1 sur 3 ou 1 sur 4. Il était important de valoriser le bois présent dans ce secteur car celui-ci commence à devenir volumineux et son traitement en scierie si l'on attend trop deviendra de plus en plus difficile et coûteux. En plus de l'argument économique, il y a également la problématique du développement des jeunes arbres qui est freiné par ces imposants sapins. Suite à ces coupes il n'y aura pas de plantation, nous nous appuierons dans un premier temps sur la régénérescence naturelle très dynamique dans ce secteur. Cette opération devrait permettre à la commune d'obtenir une recette issue des ventes de bois d'environ 17 à 20 000 €.

- Coût TTC de la desserte : 10 620 €
- FCTVA 1'700€
- Subvention Savoie Mont-Blanc 3'540 €

**Le coût final pour la commune s'élèvera à 5'380 €**

## RESTRUCTURATION ET PÉRENNISATION DE BOIS MONSIEUR

### Qui imagine la chapelle de Champeillant sans le Bois Monsieur en arrière-plan ?

Evidemment personne, pourtant c'est bien un risque qui court si rien n'est fait. En effet le Bois Monsieur composé à 90% d'épicéas souffre du bostryche. Cette maladie est liée à un insecte le scolyte qui ronge et assèche complètement le bois. Afin d'éviter la disparition du Bois Monsieur, qui est à la fois un élément patrimonial auquel les Fétérianiens sont attachés et une richesse en terme de biodiversité, le conseil municipal a validé un plan d'action qui sera mis en œuvre en 2022 et qui s'articule autour de 3 axes :

**90 m<sup>3</sup>** de bois scolyté ont été abattus à Bois Monsieur en 2021. Celui-ci est valorisé 3 €/m<sup>3</sup> contre 26 €/m<sup>3</sup> en bonne santé.

**1. L'importance d'entretenir l'existant :** le dégagement et l'entretien de la plantation de hêtres plantés en 2017 côté Lac Doux sont primordiaux et font partie du plan d'action. L'an passé, pour la première fois un entretien de la plantation a été effectué et a permis de sauver 70% de la plantation qui était en proie à des difficultés vu la densité de ronces. Dorénavant cette action d'entretien deviendra rituelle et sera systématiquement mise au budget d'une année sur l'autre.

**2. Prévoir l'avenir avec l'arrivée de nouvelles essences :** le cœur du plan de restructuration et de pérennisation de Bois Monsieur est la plantation de 400 arbres de 3 essences différentes. Etant entendu que le bostryche passe d'un épicéa à l'autre, il a été fait le

choix de couper cette transmission en se tournant vers des feuillus. Ainsi 250 hêtres, 100 chênes sessiles et 50 alisiers torminal seront plantés. Ils bénéficieront d'une protection adaptée pour le gibier et d'un nettoyage du secteur avec le ratissage, suivi de la mise en andain et du broyage des ronces.

**3. Faire prendre conscience du rôle essentiel de la forêt :** enfin le dernier volet de ce plan d'action est avant tout pédagogique. Il consiste en la création sur le bas de Bois Monsieur côté Lac Doux d'une marre forestière. Ce secteur toujours très humide ne permettant pas d'espérer un développement forestier intéressant. Cette marre forestière sera agrémentée de deux tables bancs confectionnés à l'aide du bois scolyté issu de Bois Monsieur. Le bois scolyté devant être abattu est très peu rentable économiquement et son usage est limité. Cet aménagement sera accompagné de panneaux pédagogiques expliquant les différentes fonctions de la forêt et relatant les actions entreprises pour la pérenniser.

Ce plan d'actions s'élève à 15'000 € qui sera entièrement financé par le produit issu des coupes de bois sur les hauteurs de Bioge. Les coupes effectuées sur un secteur permettent ainsi de préserver la forêt sur un autre secteur.



Bostryche

## ACQUISITIONS FONCIÈRES

La commune a entrepris depuis plus d'un an plusieurs rachats de parcelles forestières. L'objectif est double. Tout d'abord jouer pleinement notre rôle dans la volonté de remembrement des parcelles forestières. Force est de constater que de nombreuses parcelles forestières souffrent d'un manque d'entretien lié à une absence de lisibilité quant aux propriétaires. En effet il n'est pas rare d'être confronté à d'importantes indivisions pour des parcelles boisées ou encore des parcelles ignorées de leurs propriétaires. L'objectif de la mairie est d'acquérir dans des espaces stratégiques à proximité de parcelles dont elle est déjà propriétaire, afin de pouvoir entretenir et valoriser le bois. Le second objectif est de consolider le patrimoine communal pour que nous puissions transmettre aux générations futures une forêt aussi productive et bien entretenue que nous l'ont laissée nos aînés. Si vous souhaitez participer à cet effort collectif de remembrement vous pouvez vous adresser à la Mairie qui se fera un plaisir de vous accompagner dans cette démarche.

## DÉFINITION DES ENJEUX FORESTIERS PAR SECTEUR

Il ne peut pas y avoir de politique de gestion forestière sans en définir précisément les espaces et leur destination. Lors du conseil municipal du 18 mai, il a été validé que le cirque de la carrière de la Ruppaz et les Tattes ne sont pas des secteurs à vocation économique mais sont en revanche un véritable enjeu paysager et touristique. Ces deux secteurs étant des espaces de promenade important et notamment celui des Tattes avec le passage d'une variante du GR5. Le secteur du Biollet nécessitera une grande vigilance tant il est riche en biodiversité et notamment en gibier. Le secteur des Bontaz quant à lui, sera proposé pour de l'exploitation forestière en gardant cependant à l'esprit l'importance de certaines parties boisées pour le gibier et la tenue des berges au croisement des deux cours d'eaux présents.

Le conseil municipal avait à cœur de se doter d'une ligne directrice en matière de gestion forestière de façon à trouver le juste équilibre entre l'aspect économique et environnemental. Cette gestion forestière équilibrée s'inscrit pleinement dans la tradition de nos aînés qui ont toujours su faire les efforts nécessaires et souvent avec des moyens bien plus limités pour faire perdurer cette richesse qu'est la forêt. L'entretien forestier est l'affaire de tous et en prendre conscience c'est faire un pas en direction des générations futures.



Bois bostryché abattu



Champeillant devant Bois Monsieur



Aménagement piste forestière



Création piste forestière



Commission bois sur le terrain



Commission bois sur le terrain

# Gestion des eaux pluviales

Un plan de 100'000€ d'investissement à destination de la gestion des eaux pluviales a été mis en œuvre au printemps 2022. En effet suite aux récurrentes problématiques liées au ruissellement de l'eau dans les secteurs de Sur Les Crêts et du Genièvre à Vougron, il devenait urgent d'agir. Plutôt que de longs discours,

nous vous laissons parcourir ces travaux en image, en prenant le temps de remercier les entreprises ROSSET TP et NICO TP pour leur efficacité et leur professionnalisme appréciés par les élus dans le traitement du dossier mais également par les riverains dans le cadre des travaux.

## SUR LES CRÊTS



Avant



Tranchée pour installer le futur réseau pluvial



Installation-pose des canalisations



Réfection de la route



Fin des travaux

VOUGRON SECTEUR GENIÈVRES



Avant



Débroussaillage



Installation du réseau

Pose de réseau chemin amont de l'impasse



Avant



Pose des canalisations depuis la route départementale en remontant sur l'impasse des Genièvres



Création d'un piège à cailloux



Mise en place d'une grille en amont du talus

# La sécurité routière au cœur des préoccupations des élus

## UNE LIGNE DIRECTRICE CONCERNANT LES PROJETS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



La sécurité routière est un élément au cœur de l'action du conseil municipal. En effet, conscient de cette problématique nous en avons déjà beaucoup parlé durant la campagne. Depuis 2020, nous travaillons sur ce point avec des bureaux d'études afin de trouver le moyen de faire co-

habiter au mieux les automobilistes et les modes doux sans pour autant toujours contraindre les conducteurs. Nous avons en 2020 acquis 4 radars pédagogiques, que nous déplaçons régulièrement sur la commune afin de sensibiliser les usagers de la route à la vitesse. Bien conscient que cela n'est pas un frein aux comportements inappropriés, ils sont cependant très importants pour nous afin de négocier avec nos différents partenaires. En effet à titre d'exemple le radar à Bonchamp a permis de connaître le nombre de véhicules supplémentaires qu'engendre une fermeture de Bioge. Lorsque que Bioge est fermé c'est 2'000 véhicules de plus par jour ! Avec des chiffres aussi éloquentes il est plus facile pour nous de défendre nos dossiers de sécurisation routière et nos demandes de subvention.

En plus des radars pédagogiques, le carrefour de Curinges a été réadapté pour offrir des conditions de sécurité renforcées aux automobilistes. L'élargissement et la mise au gabarit départemental de la route des Molliez sont en discussion avec le conseil départemental. Le carrefour de Chez-Divoz a également été réorganisé suite à la réhabilitation des deux hangars communaux. Désormais une priorité de passage permet de sécuriser les déplacements des riverains et a permis de créer un cheminement pour les piétons. Le conseil municipal regrette cependant la demande du conseil départemental d'avoir instauré ce sens de priorité. Celui-ci étant dangereux et contraire au code de la route ! Nous en avons demandé la modification, qui devrait intervenir d'ici l'automne.



Comme vous avez également pu le constater la sécurité routière tient une place importante dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Parmi les actions inscrites on y retrouve la sécurisation du secteur de Bonchamp.

Le secteur de Creuse et Bonchamp qui n'a jamais été un secteur résidentiel dans l'histoire de Féternes comme en atteste la photographie de 1960, s'est fortement urbanisé depuis la dernière révision du PLU. Cette forte urbanisation qui en fait désormais un bassin de vie important de la commune, n'a malheureusement pas été accompagnée des structures nécessaires comme la sécurisation des déplacements piétonniers, les arrêts de bus, le redimensionnement des réseaux d'eaux pluviales et potable...



Le conseil municipal a ainsi fait le choix de prioriser ce secteur dans le cadre des aménagements de sécurité routière, pour ce faire il a procédé en deux étapes.

- La création d'une liaison stratégique entre Grésy et Brameux
- L'étude pour la création d'un cheminement piétonnier entre Chateaufieux et le sommet de la Route de la Monnaie comprenant la reprise des réseaux d'eaux pluviales et potable, l'enfouissement électrique, la création d'un arrêt de bus homologué et la sécurisation des carrefours de Ripaille et du Castellou.



## CRÉATION D'UNE LIAISON STRATÉGIQUE ENTRE GRÉSY ET BRAMEUX

La commune a fait l'acquisition de deux terrains afin de créer une liaison piétonne permettant de relier Grésy à Brameux en offrant aux promeneurs une vue imprenable sur Féternes-vieux, le château des Allinges et les Hermones. Le service technique a œuvré en broyant les buissons, en mettant en forme le chemin en prenant compte du ruissèlement de l'eau avec l'installation d'une tête d'aqueduc...



Au bout du chemin le long de la RD-21 un trou important va être comblé et le fossé sera ainsi remplacé par une buse. Cette grande place pourrait accueillir l'emplacement du futur arrêt de bus dans le cadre du projet de sécurisation du secteur.



Cette liaison est stratégique car elle permettra de se brancher sur le futur cheminement piétonnier de Bonchamp et ainsi mettre en lien le secteur de Thièze et la boucle de la pierre à cupules en empruntant le sentier entre Grésy et Lesvaux.

## CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTONNIER ENTRE CHÂTEAUVIEUX, BONCHAMP ET LA ROUTE DE LA MONNAIE

Le conseil municipal a contacté un bureau d'étude dans le but de réaliser d'une liaison piétonne entre Châteauvieux et le sommet de la Route de la Monnaie, permettant ainsi de sécuriser les déplacements des piétons dans le secteur très habité de Bonchamp.

La commune souhaite profiter de ces travaux et de la tranchée ouverte pour réaliser le remplacement du réseau d'eaux pluviales et le dimensionner en conséquence, enfouir avec l'aide du SYANE les réseaux secs et changer la colonne d'eau potable datant des années 50 en lien avec la CCPEVA. À ce stade un accord a déjà été trouvé avec la CCPEVA pour grouper les travaux.

En plus de cette liaison piétonne, les carrefours très accidentogènes du Castellou et de Ripaille seront réaménagés en lien avec les riverains et agriculteurs.

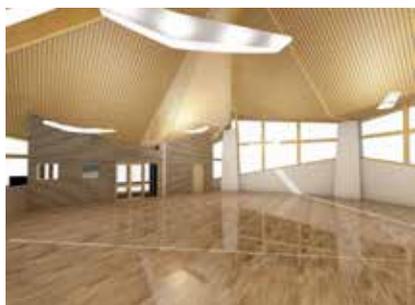
La sécurisation des déplacements piétons s'entend également avec la sécurité des enfants lors de l'attente du bus scolaire. Aussi il est prévu d'inclure au projet la création de deux arrêts de bus homologués afin d'éviter de voir se répéter les images que l'on a aujourd'hui d'enfants marchant le long de la route départementale et étant en permanence frôlés par les voitures.

Ce projet de grande ampleur va avoir un coût non négligeable pour la commune qui en plus des différents travaux va devoir coordonner les différents organismes responsables des voiries, des transports, des réseaux... Des demandes de subventions auprès de nos principaux financeurs vont être déposées. Plus ils auront d'arguments, plus nous aurons de chance d'obtenir une aide conséquente. C'est pourquoi nous vous invitons à faire remonter en mairie les comportements inappropriés et les situations dangereuses dont vous êtes témoins.

**Sur ce dossier encore, la mobilisation de tous est nécessaire pour pouvoir avancer le plus rapidement possible !**



Vue intérieure, côté tennis avec les locaux-rangement



Vue intérieure, côté entrée, WC repris et fenêtres libérées des charriots

# Coup de projecteur sur la réhabilitation de la salle des fêtes

**En 2021, la commune a enclenché une réflexion sur la restructuration de son cœur de village avec comme projet la rénovation de la salle des fêtes, l'édification d'une halle couverte et l'aménagement de la zone d'équipement. En octobre 2021, le conseil a validé la priorisation des travaux de rénovation de la salle des fêtes au regard du contexte favorable pour obtenir des aides à la rénovation et face à l'urgence des travaux (factures élevées d'entretien, chauffage, électricité, manque de praticité...).**

Le Maire a défini un groupe de travail composé d'élus, techniciens et du conseiller énergie. Ce groupe de travail fait le lien avec l'architecte et les différents bureaux d'études retenus afin de définir au mieux le projet. L'étude thermique démontre que le projet retenu permettra un gain de 77 % des consommations énergétiques.

Le permis de construire prévoyant la rénovation de la salle des fêtes a été déposé en juin 2022 avec des travaux qui devraient s'étaler du mois de janvier à avril 2023.

Les travaux ont un double objectif : améliorer les performances énergétiques du bâtiment et rendre la salle des fêtes pratique et utilisable dans son intégralité.

## Concernant l'ensemble du bâtiment il est prévu :

- Une isolation thermique extérieure
- Le remplacement des menuiseries sur-mesure actuellement en bois par des menuiseries en bois-alu avec double ou triple vitrage solaire à haute performance et des menuiseries métalliques à rupteur de pont thermique pour la porte principale et la porte de la chaufferie. Des stores intérieurs seront installés ainsi que des tablettes extérieures en acier.

- L'électricité sera refaite sur un seul tableau. Un sous comptage pour les salles Billat et Ouzon sera prévue en vue de la venue de l'Office du Tourisme Intercommunal.
- Reprise du système de régulation de la chaudière, monitoring GTC permettant de gérer à distance la température et ainsi éviter une surconsommation.

## Concernant spécifiquement la partie salle des fêtes :

- Création d'un WC PMR et optimisation de la place.
- Création d'un bloc de stockage pour ranger les tables, les chaises ainsi que le podium, de façon à libérer les baies vitrées et la vue.
- Le sol sera en carrelage pour les parties : entrées, office, bar, sanitaire, escaliers et stockage. Le reste de la salle sera traitée en parquet, dans un souci d'amélioration de l'acoustique.
- En ce qui concerne les revêtements muraux ceux-ci seront également repris tout comme le bardage qui passera à claire-voie ;

## Travaux dans les salles du dessous :

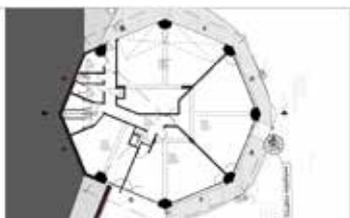
3 salles avaient bénéficié de travaux en 2016 et nécessiteront des ajustements à la marge. En revanche l'ancien garage et l'ancienne bibliothèque baptisée aujourd'hui salle Ouzon vont subir d'importants travaux de réhabilitation.

La première salle "Billat" sera toujours à disposition des associations de la commune.

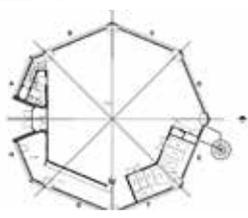
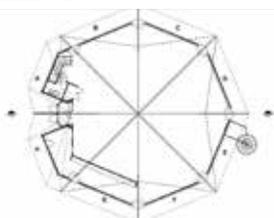
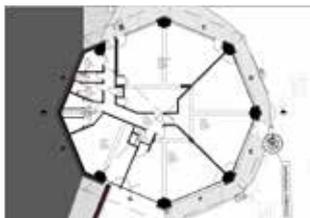
Les salles "Hermones" et "Ouzon" seront louées à l'office du tourisme intercommunal.

L'ancien garage communal sera quant à lui réhabilité en salle d'activités douces avec un sol adapté, permettant aux écoles et au club de Gym de pouvoir pratiquer leurs activités sportives. Cette salle pourra être également louée pour d'autres types de manifestations.

## EXISTANT



## PROJET



# Associations



**Ape**  
FÉTERNES

**Ape FETERNES**  
**VIDE GRENIER**  
de l'A.P.E.  
Salle des Fêtes  
(extérieur)  
Buvette et petite restauration sur place  
Dim. 11 sept.  
Réservation et informations au  
06 17 30 16 70 (Christophe) ou  
apefetermes@laposte.net  
2 € les 2 m avec 1 café offert par stand

Chères Féterniantes,  
Chers Féternians,  
Cette année, l'Association des Parents d'Élèves a pu reprendre ses manifestations et actions pour les enfants. En effet, notre vide-greniers a bien eu lieu et notez que le prochain sera le dimanche **11 septembre 2022** ; Le Père Noël est passé dans les écoles ; nous vous avons proposé des chocolats ainsi que

l'achat d'un sapin pour les Fêtes ;

- nous avons organisé pour les enfants du village des ateliers de décorations pour Noël et Pâques,
- notre traditionnelle soirée théâtre s'est bien déroulée et la prochaine représentation sera le samedi 23 mars 2023

- la kermesse/fête des écoles a été un succès  
- les sorties ski n'ont eu que le beau temps pour nous accompagner. Que de plaisir pour nos enfants !

Cette fin d'année voit également les CM2 quitter l'école pour de nouveaux horizons et l'APE leur a donc offert un bon cadeau dans une enseigne culturelle afin de marquer cette étape.

Si vous êtes parent d'élève.s des écoles, n'hésitez pas à nous rejoindre pour donner un peu (c'est parfois suffisant) de votre temps pour nos enfants !

Bonne fin d'été et au plaisir de se retrouver dès la rentrée.

## Le Comité des Fêtes



Le comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de nombreux bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population d'une commune. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social. Chaque habitant peut venir donner de son temps pour l'animation de sa commune.

Nous organisons chaque année diverses animations accessibles à tous. À la suite d'une période covid on a pu revenir plus que motivé, avec plusieurs manifestations qui ont rassemblé petits et grands.

Cette année nous avons été enchantés d'aller faire notre brizolon auprès des habitants du hameau de Bioge.

À cette occasion nous offrons à la population châtaignes grillées et jus de pomme fabriqué sur place.

**La chasse à l'œuf** est offerte à tous les enfants de Féternes. Organisée le lundi de pâques. Elle offre un après-midi convivial à la recherche des œufs de pâques. À la fin de la quête, kit à cookies et goûter sont offerts.

**La rando' gourmande** : Journée chargée pour les bénévoles qui accueillent près de 300 participants. Elle se déroule une année sur deux à Féternes et l'autre année sur une commune voisine. 2 h 30 de marche coupée en 4 étapes gourmandes où l'on peut déguster produits locaux et chanter. C'est une journée remplie de bonne humeur, de rire, de joie... Cette année elle se déroulera sur Bernex, le 28 août.

**Le concours de Belote** se déroule toujours le premier week-end de Novembre. Il est apprécié pour sa bonne ambiance et ses nombreux lots offerts à tous. Un casse-croûte en fin de journée est confectionné par nos soins et servi à tous.

## Union Nationale des Combattants - 74 Section du Plateau de Gavot



L'UNC-74 du Plateau de Gavot est, ou peut-être, composée d'A.F.N. – Veuves – OPEX (Opérations Extérieures) – Service Militaire et Membres Associés. Elle

comprend, au 31 décembre 2021, 57 adhérentes et adhérents, répartis entre les 4 communes du Plateau de Gavot : Larringes, (qui est le siège social) Champanges, Féternes et Thollon-les-Mémises.

Vu la moyenne d'âge de nos adhérents, le nombre diminue chaque année, et si nous voulons continuer à porter ce devoir de mémoire nous lançons un appel au recrutement auprès des personnes portant nos valeurs.

Vous pouvez vous joindre à nous :

- Soit comme membre actif :
- Soit comme membre sympathisant :
- toute personne souhaitant participer aux buts de l'association et qui ne pourrait être membre actif.
- Soit comme membre bienfaiteur :
- toute personne qui manifeste son appui moral ou matériel à l'association.

**Pour tout contact, merci de vous adresser à :**

**Mme Marie-Antoinette Déchaux**

**04 50 73 49 78 - madexhauxb@yahoo.fr**

Depuis le début d'année nous avons perdu 5 de nos adhérents et nous avons recruté 5 personnes.

Membres du Bureau :

- Président : Claude Fournayron - LARRINGES.
- Vice-Présidents : Bernard Bochaton - LARRINGES.  
Alexis Ruffier - CHAMPANGES.
- Trésorier : Guy Duffour - CHAMPANGES
- Secrétaire : Marie-Antoinette Déchaux - FÉTERNES.



En 2021, nous avons participé aux manifestations et commémorations patriotiques suivantes :

- 28 février : Fusillade du 26 février au Lycée Hôtelier de Thonon ;
- 31 mars : Hommage à Camille Blanc mort lors d'un attentat à Evian ;
- 25 avril : Journée Nationale de la Déportation ;
- 8 mai : Commémoration de la Victoire de 1945 ( Féternes, Thollon);
- 13 juin : Journée Nationale d'Homage aux Morts en Indochine (Publier);
- 18 juin : Appel du Général de Gaulle (Evian, Publier)
- 14 juillet : Fête Nationale (Evian, Publier) ;
- 23 juillet : Commémoration de la Tragédie de St Gingolph ;
- 15 août : Anniversaire de la Libération d'Evian ;
- 25 septembre : Journée Nationale des Harkis ;
- 9 novembre : Commémoration de la mort du Général de Gaulle (Evian);
- 11 novembre : Armistice de 1918 (Champanges, Féternes, Larringes et Thollon) ;
- 5 décembre : Fin de la Guerre d'Algérie (Publier, Evian) ;

A l'issue de la commémoration du 11 novembre, à Féternes, deux de nos adhérents ont reçu la médaille du combattant. Cette année, vu l'amélioration de la situation sanitaire, nous avons pu revenir à notre planning habituel et notre Assemblée Générale a bien pu avoir lieu en mars.

### Don du sang

Venez donner votre sang **le vendredi 9 septembre 2022** de 16 heures à 19 h 30 à Féternes salle des fêtes.

Chaque année, grâce au don de sang, 1 million de patients sont soignés. Les besoins des malades sont constants, chaque don est précieux car il permet de sauver trois vies !

Le prélèvement dure 10 minutes environ, un petit repas sera servi après le don.

Prévoyez entre 45 minutes et une heure entre votre arrivée et votre départ. Le comité des donneurs de sang de Féternes vous remercie d'avance de votre participation.

### Œuvres sociales

Chers amis,

Le club de l'amitié reprendra à la rentrée **le 6 septembre tous les mardis de 14 h à 18 h.**

Nous comptons sur votre présence pour participer à ces après-midi conviviaux où plusieurs activités vous seront proposées et pourront évoluer au cours de l'année (belote, scrabble, jeux de société, cuisine, balade...).

Vous êtes tous les bienvenus.

A bientôt à la salle Léman.

Les Œuvres Sociales

## Les Amis de Bioge

L'année 2021 a été essentiellement marquée par **l'achèvement des travaux de restauration du Pont d'Evian** (pose de la rambarde, végétalisation côté La Vernaz), ainsi que l'aménagement des alentours par les Amis de Bioge.

L'inauguration a eu lieu le 18 septembre 2021 en présence de nombreuses personnalités : la députée Marion Lenne, la sénatrice Sylviane Noël, la conseillère régionale Florence Duvant, le conseiller départemental Richard Baud, les Maires des communes alentours (Féternes, Reyvroz, La Vernaz, La Forclaz, La Baume, Bernex, Abondance).

Et également en présence de la compagnie de Savoie, la 74<sup>e</sup> compagnie de Morzine, les Tradisons, le Crédit Agricole, la Fondation du Patrimoine et les nombreux donateurs.

L'évènement récent et inoubliable : **le passage du Tour de France à Bioge le mardi 12 Juillet 2022**. Après une journée de repos et le transfert de Châtel à Morzine, le Tour de France a démarré de Morzine, passé à Bioge et reparti vers Feu Courbe à Chevenoz.

Maurice LOVET, qui souhaitait que l'on marque ce passage, a conçu un immense cœur habillé de ballons blancs et quelques rouges pour rappeler le maillot du meilleur grimpeur. Les Amis de Bioge se sont mis à la tâche tôt le matin, aidés d'amis, pour gonfler les 300 ballons et suspendre le cœur au-dessus du Pont d'Evian ainsi qu'une magnifique gerbe de ballons jaunes.

Nous avons ensuite assisté au passage de la caravane du Tour de France et des courageux cyclistes vers 14 h.



**NOUVEAU À FÉTERNES**

**ATELIER DE CHANTS DU MONDE**



**OUVERT À TOUS À PARTIR DE 10 ANS**  
AVEC **JULY MATER SAID,**  
CHEFFE DE CHOEUR, CHANTEUSE ET PROF DE CHANT

**ATELIERS INDÉPENDANTS**  
**CHAQUE MARDI, UN NOUVEAU CHANT : )**

**OÙ : SALLE DES FÊTES DE FÉTERNES**  
**QUAND : MARDI 18H45 - 20H**  
**COMBIEN : 10 € L'ATELIER**  
**INFOS/ INSCRIPTIONS : 06 14 55 34 02 ET**  
**JULYMATERSAID@GMAIL.COM**

## Ateliers de chants du monde

Je vous propose un atelier de chants du monde ouvert à tous le mardi soir avec au programme : un échauffement doux et efficace pour libérer sa voix, puis une envolée vocale vers des contrées lointaines en polyphonie, des jeux vocaux et quelques percussions corporelles.

Ces ateliers de chants sont ouverts à tous, hommes, femmes et enfants à partir de 10 ans, puisqu'à chaque fois nous nous amusons avec un nouveau chant.

Tu peux venir une fois de temps en temps quand ça te chante ou toute l'année (tarif préférentiel).

C'est à 18 h 45 à la salle des fêtes de Féternes, 265, route du stade et c'est 10 € l'atelier.

**Pour s'inscrire il suffit de m'envoyer un mail [julymatersaid@gmail.com](mailto:julymatersaid@gmail.com) ou un sms au 06 14 55 34 02**

Début des ateliers mardi 20 septembre 2022.

Au plaisir de se retrouver autour de bonnes vibrations !

July Mater Said

## FC Gavot



"La saison 2021-2022 qui s'est achevée début juin au FC Gavot a vu le groupe sénior remporter son championnat de D4 après un parcours remarquable où il n'aura connu que 3 défaites en 22 rencontres. Félicitations à l'ensemble des joueurs et aux 3 coachs Mathieu LORENZO, Sylvain MAIRE et Samuel ARTHAUD que l'on retrouvera au niveau supérieur en championnat D3 à la rentrée prochaine. Autre fait marquant de la saison, le club s'est vu remettre le 14 mai dernier le label excellence jeunes par la FFF lors d'une cérémonie qui s'est tenue au stade de Féternes en présence des élus du plateau, des partenaires du club et des représentants du district de football. Cette nouvelle distinction matérialise la qualité d'encadrement, d'accueil des joueurs/joueuses et de structuration du club. Elle est le fruit d'un investissement collectif au quotidien de tous les bénévoles et des salariés du club."



## Festi'Concert

Le 25 juin 2022, la chorale Atout Chœur a réalisé un défi, un rêve qui germe depuis quelques temps : célébrer la fête de la musique sur le site de Champeillant.

Prenez une équipe de choristes surmotivés, des agriculteurs au grand cœur, des communes engagées, des amis prêts à tout pour les aider, des groupes talentueux, une technique parfaite, des food-trucks de qualité, un grand soleil (au moins en début de soirée !) dans un lieu splendide et surtout un public nombreux et enthousiaste et vous obtiendrez un Festi'concert magique !

Merci aux photographes pour ces jolis souvenirs. Nous espérons vous retrouver nombreux l'année prochaine ! En attendant, vous pouvez nous suivre sur Facebook.

Atout Chœur



## Féternes Tonic Club

35 ans d'existence et la gym de Féternes a toujours la forme grâce à nos fidèles adhérentes. Venez nous rejoindre pour compléter notre équipe dynamique à deux pas de chez vous. Deux cours par semaine vous sont proposés :

- lundi de 19 h 30 à 20 h 30 (à confirmer)
- mercredi de 19 h à 20 h.

Bonne nouvelle (rare en cette période), notre cotisation annuelle reste inchangée :

-1 cours 100 € -2 cours 120 €

**Reprise lundi 12 septembre à la salle des fêtes de Féternes** et le Féternes Tonic Club vous offre 2 séances gratuites.

A bientôt,  
Sportivement votre.

Agnès.



Contact des membres du bureau:

ANNIE : 07 84 54 64 30

MARTINE : 06 88 89 77 97

AGNES : 06 31 38 25 00





## Vignes et Patrimoine de Féternes, le 13 juillet 2022

Après la création de l'association en août 2020, l'année 2021 a été consacrée au défrichage de la parcelle que nous avons acquise à La Caille, au pied du hameau de Lesvaux. Ce ne fut pas une mince affaire puisqu'il a fallu abattre des arbres, enlever les souches, puis ameubler le terrain.

Dans le même temps, nous avons monté un dossier pour répondre à l'appel à projet lancé par Savoie Mont-Blanc sur les chantiers de la transition. Sur 6 dossiers présentés entre la Savoie et la Haute-Savoie, nous avons été lauréat sur notre département, ce qui nous a permis d'obtenir une subvention de 1 500 € et une aide à la plantation avec les ambassadeurs de Savoie Mont-Blanc.

Plantation prévue le 9 avril 2022.  
Météo du jour : froid et neige !

Les 22 et 23 avril, nous avons enfin pu procéder à la plantation de 150 plants de Savagnin et 150 plants de Chasselas ainsi qu'à la pose de la clôture pour protéger la vigne des cervidés, nombreux sur le territoire. Malheureusement, les ambassadeurs n'ont pu participer, l'agenda de Savoie Mont-Blanc ne le permettant pas.



Un film a été réalisé que vous pouvez regarder, ainsi que des photos depuis le début de cette aventure, sur notre site : [vignes-et-patrimoine-de-feternes.hubside.fr/vigne-de-la-caille](http://vignes-et-patrimoine-de-feternes.hubside.fr/vigne-de-la-caille)

Nos prochaines actions :

- Suivre l'évolution de notre vignoble, mais aussi reconstruire le mur en pierres sèches...
- Faire connaître l'histoire de ce patrimoine naturel en créant une exposition que nous montrerons aux habitants lors des manifestations organisées sur la commune.

Notre association fait partie du réseau Pays d'Art et d'Histoire Pays d'Evian-Vallée d'Abondance.

Si vous souhaitez participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à nous rejoindre. Accueil sympa garanti.



## SDIS

Le centre de secours de Larringes/Féternes recrute des sapeurs pompiers volontaires.

Vous souhaitez vous investir dans une action citoyenne et solidaire qui est le socle de l'organisation des secours en France ?

Participer au maintien des secours de proximité rapides et efficaces sur nos deux communes.

Alors n'attendez plus, rejoignez-nous.

**Des femmes et des hommes ordinaires, qui ensemble réalisent des choses extraordinaires.**

**Contact et renseignements :**

**[larringes.chef@sdis74.fr](mailto:larringes.chef@sdis74.fr) ou 06 72 82 20 69**

## DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE - DÉCHETTERIE DE VINZIER

Les consignes d'ordre sanitaire sont les suivantes :

- Pas d'aide au déchargement
- Pas de prêts d'outils
- Port du masque recommandé et respect des règles de distanciation

Lieu : Vers les Granges - Tél. 04 50 73 58 00

Horaires d'été du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre

Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril.

Les déchetteries de la CCPEVA sont fermées les jours fériés.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Horaires d'Été	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h	
Horaires d'Hiver	10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h	10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h	10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h		10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h	10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h	

### COLLECTE DES DÉCHETS

Pour plus d'informations sur la collecte des déchets, consultez le site la CCPEVA.

<https://www.cc-peva.fr>



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lieu : située dans la Mairie.

Nous vous remercions par avance de respecter les gestes barrières, le balisage et les consignes sur place. N'hésitez pas à vous munir de votre propre stylo si besoin. Le port du masque est obligatoire.

Tél. 04 50 72 56 81

Horaires d'ouverture :

Lundi : FERMÉ

Mardi : 14 h 00 - 17 h 00

Mercredi : 14 h 00 - 17 h 00

Jeudi : 14 h 00 - 17 h 00

Vendredi : 8 h 30 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 30.

### BIBLIOTHÈQUES DU GAVOT

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES A VOTRE SERVICE



Le réseau des Bibliothèques du Gavot est à votre disposition pour la consultation gratuite de livres, albums, BD et autres.

Ces espaces de détente, de travail et de convivialité vous attendent dans les 5 bibliothèques du Pays de Gavot à Bernex, Champanges, Larringes, Saint-Paul en Chablais et Thollon-les-Mémises.

Bénévoles et agents de bibliothèques vous accueillent chaleureusement dans ces espaces culturels ouverts à tous.

Lien vers le site des Bibliothèques du Gavot :

<https://bibligavot.opac-x.com/accueil>

Un tarif unique vous donne accès à tout le réseau.

#### 1 CARTE DE LECTEUR = 1 ACCÈS AUX 5 BIBLIOTHÈQUES

Tarifs d'inscription :

- moins de 18 ans / plus de 70 ans : GRATUIT

- adulte (1 carte d'1 an) : 10 €

- couple (2 cartes d'1 an) : 17 €

- vacanciers, saisonniers : 5 € pour un abonnement courte durée.

## MAIRIE

### ADRESSE DE LA MAIRIE DE FÉTERNES

1, place du 20 Février 1944

74500 Féternes

Téléphone 04 50 73 41 79

E-mail : [accueil@feternes.fr](mailto:accueil@feternes.fr)

Site Web : [www.feternes.fr](http://www.feternes.fr)

### HORAIRE DE LA MAIRIE DE FÉTERNES

La mairie de Féternes est ouverte :

Mardi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 00

Vendredi et samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

